

## A LA UNE

Plus de 400 Calaisiens à la première séance du débat public

# La bonne vague pour Calais Port 2015



**Les Calaisiens ne sont pas insensibles au port de Calais. La première séance du débat public de Calais Port 2015 a attiré plus de 400 personnes**

**Lire pages 8 et 9**

Hier soir, à la mairie de Calais

## Les débats pour le port du futur ouverts

La commission du débat public qui est chargée d'encadrer les différentes rencontres avec la population a encadré sa première réunion hier soir en mairie de Calais. La population a répondu présent.

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot a déclenché les débats. Calais Port 2015 est sur les bons rails pour devenir un outil économique essentiel du Pays de Calais, voire du littoral. Surtout si les estimations de trafic fret et voyageurs se vérifient. Le président de la commission particulière du débat public consacrée au projet, a pour cette première réunion, d'une série de huit, expliqué le fonctionnement de cet outil démocratique qu'est le débat public : « Il permet d'échanger sur le sujet, de modifier le projet et de peser sur la décision... » Mais il n'est pas décisionnaire.

### Les cahiers d'acteurs

Nommé par le Premier ministre sur proposition du Président de la République, ce retraité, ancien patron de l'agence de l'eau Seine-Normandie, est déjà connu sur la Côte d'Opale. C'est lui qui a encadré le débat public sur le terminal méthanier de Dunkerque. « Comme je ne suis pas reparti à Paris avec goudron et plumes, ils m'ont demandé de repartir vers le nord. » Il a constitué autour de lui une équipe hétéroclite, « mais de qualité, quasi par-



Quelques minutes avant le premier débat.

faite. » Un ancien responsable de la Lyonnaise des Eaux, une traductrice anglaise demeurant Dijon, une artisane artiste de cirque et un ancien directeur du port de Marseille : « C'est une volonté que cela ne soit pas que des spécialistes. »

Pierre-Frédéric Teniere-Buchot insiste, la commission n'est pas là pour prendre partie, elle ne sera ni pour, ni contre, mais elle incitera la population, acteurs et partenaires à dialoguer sur le projet Calais Port 2015. Elle provoquera aussi l'édition de cahiers d'acteurs : « Chaque association, syndicat, entre-

prise, société peut participer à ces écrits. » Ils viendront enrichir les débats, le dossier final. La concession portuaire a signé le premier cahier d'acteurs. La chambre de commerce a pris le relais : « Plusieurs institutions ont postulé pour enrichir ces cahiers, Cap Calais, la Ville de Calais, Calais Promotion... » souligne le maire de Calais Natacha Bouchart. Le président de la commission complète : « Nous avons aussi des usagers du port, SeaFrance, des mytiliculteurs qui doivent produire un document. » On peut imaginer que l'Adeca sera aussi in-

téressé pour participer activement aux travaux. Les cahiers ne sont limités en nombre. La commission est seule juge pour analyser l'intérêt des arguments positifs ou négatifs. « Nous avons un budget conséquent pour produire tous les documents nécessaires. » Ainsi le dossier du débat public, retraçant toutes les études, est disponible pour chaque personne qui le souhaite.

« Nous avons prévu une enveloppe de 2 millions d'euros. » souligne Jeannine Marquaille, vice-présidente du Conseil régional, chargée des transports. Une enve-

loppe largement suffisante puisque le budget final tourne autour du million d'euros : « Sur Dunkerque, pour le port méthanier, nous avons tourné autour de 500 000 euros. » calcule le président qui précise que tous les frais liés aux membres de la commission sont à la charge de l'Etat.

### 400 personnes

Plus de quatre cents personnes ont suivi cette première séance dans le grand salon de l'hôtel de ville. Une fréquentation très honorable... Un score qui doit faire plaisir au président Puisseuseau, initiateur de Calais Port 2015, repris depuis par le nouveau propriétaire, le Conseil régional. La mécanique est bien huilée, elle devrait permettre au nouveau port de Calais de voir le jour en 2015, « pas en 2020 ou 2030 » espère Natacha Bouchart. Un reproche : le thème le plus sensible, les aspects environnementaux du projet, sera débattu à Dunkerque le lundi 12 octobre. Dommage que ce ne soit pas à Calais : « Mais ce sujet peut être discuté lors de chaque réunion. » rassure Pierre-Frédéric Teniere-Buchot.

Philippe HENON

## Membre de la commission François Perdrizet, monsieur port



François Perdrizet.

François Perdrizet est le monsieur port de la commission. Il a fait carrière au ministère de l'Équipement comme ingénieur autoroutier, responsable d'urbanisme, directeur d'équipement avant d'être directeur du port de Marseille pendant deux ans de 1993 à 1995. « Pierre-Frédéric avait besoin de quelqu'un qui connaisse un peu le milieu portuaire. On se connaissait de vue, il a demandé si je pouvais l'aider. » Ce retraité ne connaissait pas le système du débat public. Il découvre donc depuis un peu plus de six mois de l'intérieur l'organisation d'un débat public. « C'est très intéressant, on a une variété de personnalités, de profils et de perspectives tout à fait in-

teressante et précieuse. » La vraie interrogation pour lui aujourd'hui est de savoir « quelle va être la richesse du débat public, richesse qui se fera par le nombre de participants. On essaie de sensibiliser par tous les moyens les gens à l'importance de ce débat, ce serait décevant de faire autant d'efforts pour donner des informations et des perspectives et que les gens ne participent pas. Nous sommes très sensibles pour donner la parole à ceux qui ne l'ont pas habituellement. » Pour lui, la neutralité exigée par la commission est une « discipline ». En dehors du débat public, ce retraité est loin d'être inactif : il anime un programme de recherche et fait du bénévolat.

## Calendrier des réunions

□ Mardi 29 septembre : réunion thématique sur les aspects techniques, économiques et sociaux du projet à la salle du complexe municipal de Marck.

□ Lundi 5 octobre : réunion d'expression, échanges entre les participants sur l'ensemble des facettes du projet à la salle des fêtes de Fréthun.

□ Lundi 12 octobre : réunion thématique sur les aspects environnementaux du projet, au port de Dunkerque, pavillon des maquettes.

□ Mercredi 22 octobre ou vendredi 23 octobre (date à fixer) : réunion d'expression à Boulogne-sur-Mer, à Nausicaa, salle océan Atlantique.

□ Jeudi 5 novembre : réunion thématique sur la gouvernance et le financement du projet, à Coquelles, à Eurotunnel dans la salle polyvalente.

□ Mardi 10 novembre : réunion d'expression salle du Minck à Calais.

□ Mardi 16 novembre : réunion de clôture, première synthèse des points de vue exprimés, conclusions provisoires du débat à l'hôtel de ville de Calais dans le grand salon.

## Membre de la commission Patricia Brossier, une Anglaise pour Calais

Patricia Brossier est Anglaise. Cette Londonienne a adopté Dijon comme terre d'accueil il y a quarante ans. Après des études de marketing et d'histoire de l'art, elle a travaillé pour un journal international dans le service marketing, puis dans une entreprise pharmaceutique, dans le juridique. Elle est désormais traductrice. Elle a connu la commission du débat professionnellement, « j'ai traduit des documents. Je trouvais ça très intéressant. Je ne connaissais pas du tout ces débats. Puis on m'a demandé si je voulais participer dans une commission. Je me suis dit pourquoi pas. » Une Anglaise dans la commission du port de Calais est important, « pour les contacts avec le port de Douvres, notamment, nous sommes allés les rencontrer, la communication est plus aisée », sourit-elle. Les six mois de préparation et de rencontres « ont été très intéressants et importants. Je ne connaissais rien au domaine portuaire. Nous avons rencontré une cinquantaine de personnes. Comme je ne suis pas une experte, j'ai posé des questions que n'importe qui aurait pu poser. C'est aussi intéressant qu'on



Patricia Brossier.

soit cinq personnes qui ne nous connaissions pas à la base. Nous avons tous quelque chose de différent à apporter. Nous ne sommes pas un comité d'experts », tient-elle à préciser !

La neutralité exigée par la commission n'est pas toujours évidente reconnaît-elle. « Dans sa tête, ce n'est pas toujours facile. Nous sommes des humains. Nous sommes être plus sensibles à certains arguments. Mais quand on est dans le débat, on met tout ça de côté pour rester le plus neutre possible. C'est un des derniers endroits où s'exerce la démocratie participative »



Plus de 400 personnes ont assisté à cette première réunion.



Natacha Bouchart et les conseillers régionaux calaisiens répondront aux questions pour le conseil régional.

## Comment s'informer pour vous faire une opinion ?

Un dossier du débat réalisé par le maître d'ouvrage du projet, le conseil régional, est disponible sur simple demande. Vous pouvez également le retrouver sur le site internet du débat public.

Des acteurs économiques ou associatifs vont également rédiger leur propre vision du projet dans un cahier d'acteur, consultable également sur demande, lors des réunions, ou sur internet.

Le site internet centralisera toutes les informations : le dossier, le calendrier du débat, les questions posées et les réponses apportées, les comptes-rendus des réunions publiques...

Pour ceux qui n'ont pas internet ou qui préfèrent un contact direct, une permanence est ouverte depuis hier, 24 place d'Armes, à Calais, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Renseignements au 03 21 46 18 00 et par mail également [contact@debatpublic-calais-port2015.org](mailto:contact@debatpublic-calais-port2015.org).

## Comment participer au débat public ?

Vous avez jusqu'au 24 novembre inclus pour vous exprimer. Toute note déposée plus tard ne sera pas prise en compte. Vous pouvez participer aux dix réunions, ou à l'une d'entre elles, organisées par la commission particulière du débat public. Ces réunions sont ouvertes à tous et tout le monde peut prendre la parole. Les personnes morales (associations, entreprises, collectifs) peuvent rédiger un cahier d'acteur - document de deux à huit pages - traduisant leur opinion sur le projet ou sur l'une de ces facettes. Vous pouvez aussi formuler vos questions et opinion sur internet [www.debatpublic-calais-port2015.org](http://www.debatpublic-calais-port2015.org).

## Les Verts se mobilisent autour des débats publics sur le projet de Calais port 2015 Calais port 2015, un projet à mener « avec concertation et cohérence »

Ils tiennent d'abord à être clair : le principe de débats publics autour du projet de Calais port 2015 leur « convient. C'est un espace démocratique, et on tourne ainsi la page de l'époque où les projets étaient décidés par trois ou quatre personnes ». Si les Verts Francis Gest, du groupe local de Calais, Denis Buhagiar, du groupe de Boulogne-sur-Mer et en charge des problématiques littorales au bureau régional, et Paulo-Serge Lopes, du groupe local de Dunkerque, souhaitent aujourd'hui faire entendre leur voix, c'est pour que la mobilisation soit totale autour du projet. Avec une idée en tête, celle que les cartes ne sont pas jouées, et qu'il est possible de faire évoluer le projet.

### Ne pas croire qu'il y a consensus

« Il faut que les gens participent aux réunions de débats publics, qui nous conviennent et auxquelles on participera très activement, assure les trois Verts. Il faut être investi. Car notre crainte, c'est de croire qu'il y a un consensus. Quand le projet a été discuté il y a quelques mois au conseil régional, seuls les Verts ont posé des questions. Nous ne voulons pas faire de débat avant le débat, mais des questions se posent... »



Francis Gest, du groupe local de Calais, Denis Buhagiar, du groupe de Boulogne-sur-Mer et en charge des problématiques littorales au bureau régional, et Paulo-Serge Lopes, du groupe local de Dunkerque, souhaitent une mobilisation de la part de la population autour des débats publics.

Les Verts sont ainsi inquiets quant à l'impact environnemental du projet. « 500m<sup>3</sup> de sédiments vont être déplacés avec le projet de Calais port 2015 ». Les Verts craignent donc un « coût environnemental énorme, si le projet se réalise, avec des impacts à l'est et à l'ouest ».

Autre crainte, celle de la hausse démesurée des échanges de marchandises et de passagers. « L'utilisation

des carburants augmente, et dans un moyen terme, les marchandises seront relocalisées. Dire qu'en 2015, on échangera 100 millions de marchandises, cela nous incite à poser des questions. Cela s'inscrit dans un cadre plus global : va-t-on vers une relocalisation des échanges ? »

D'autre part, les Verts du littoral aimeraient que la problématique du projet du port de Calais soit placée

dans un « cadre a minima du littoral du Nord-Pas-de-Calais ». Car ce que souhaitent les écologistes, c'est qu'au-delà du développement du port de Calais, ceux de Dunkerque et Boulogne-sur-Mer ne se trouvent pas en reste. « Il faut optimiser leurs capacités. Mais pour le moment, on a l'impression que le projet se fait sans cohérence, sans concertation ».

### Ne pas oublier

#### Boulogne-sur-Mer et Dunkerque

Et Paulo-Serge Lopes, très au fait de la situation du port nordiste, de démontrer par A + B que Dunkerque et Calais ne vont pas dans le même sens : « Le projet du port de Dunkerque, qui appartient à l'Etat, va à l'encontre de ce qu'il se passe à Calais. Nortfolklina prévoit une croissance très forte, une passerelle est construite. Pendant ce temps-là, à Calais, il existe une volonté d'investir sur le conteneur alors qu'à Dunkerque, cette niche est loin d'être saturée ! »

Pour les élus, il est donc essentiel de convenir de « stratégies portuaires cohérentes » et de ne pas réduire à Calais le projet de port 2015. « Nous sommes surpris de l'autisme de certains acteurs économiques, qui ne veulent pas en parler ! »

T.R.